



## Changement de domicile et garde d'enfants

Par **fripounette80**, le 11/06/2008 à 18:42

Bonsoir,

je vais déménager en juillet à 600 km avec mes 2 enfants dont j'ai la garde, afin de m'installer chez mon compagnon. J'ai obtenu une mutation professionnelle qui ne sera effective qu'au 1er septembre. Je compte envoyer un recommandé à mon ex-mari pour lui indiquer de façon sûre ma nouvelle adresse, mais il prétend exiger un justificatif (facture, quittance) sachant très bien que je n'en ai pas (sauf courriers du genre relevés de compte). Sans cela, il menace de renvoyer mes enfants par le train à mon adresse actuelle au mois d'aout prochain, quitte à ce qu'ils s'y retrouvent seuls. Est-il en droit d'exiger un justificatif d'adresse? Et que puis-je faire s'il persiste à "ignorer" mon déménagement?

Merci pour vos conseils, cordialement,

Par **jeetendra**, le 11/06/2008 à 19:12

bonsoir, il est en droit d'exiger une adresse mais pas un justificatif de domicile, vous par contre vous avez un délai d'un mois pour lui notifier par courrier recommandé avec accusé de reception le changement d'adresse effectif, courage à vous, cordialement

Par **fripounette80**, le 11/06/2008 à 19:30

Merci beaucoup pour votre réponse rapide et rassurante !